



L'informateur

98 – le 24 mai 2021

Bonjour à tous.

Le Vivre-ensemble #6 – Participer

Voilà un bien grand mot, la Participation... S'engager, kossaveudire...

La pierre angulaire de la participation, c'est de ne pas « se crisser » de sa communauté. Mais tout dans la vie, tout, du talent pour le violon au goût pour la participation, tout est réparti dans la population selon la courbe normale de probabilités, la courbe de Gauss ¹.

Ça, ça veut dire que 30% de la population est pas mal indifférente quant au sort de sa communauté et que 20% s'en fout éperdument. Ça signifie aussi que 30% de la population s'intéresse pas mal à la communauté et que 20% s'y intéresse activement.

Donc au Lac Clair, selon la « normale », ça voudrait dire qu'une soixantaine de propriétaires sont, à divers degrés, indifférents quant au sort de la communauté.

Mais...

C'est pas ça pantoute. Les gens qui ont choisi de s'installer au Lac Clair font partie, presque tous, du 50% de la population qui s'intéresse à sa communauté. C'est ainsi que sur les quelque 130 propriétaires au Lac, il n'y en a que 7 qui s'en foutent.

Alors aujourd'hui, on s'adresse aux 123 en espérant libérer les 7 des œillères du je m'enfoutisme.

Participer et/ou s'engager

De la participation à l'engagement, il y a toute une gamme d'implications, qui vont de la simple sympathie au poste de président.

La simple sympathie s'exprime tout simplement par le respect. Respect des voisins, de l'environnement, des règlements. Et ainsi on participe, oui, on participe vraiment au bien-être de la communauté. Pas besoin de faire plus. Vraiment pas fatigant.

¹ Pour ceux que les statistiques intéressent : [Loi normale – Wikipédia \(wikipedia.org\)](https://fr.wikipedia.org/wiki/Loi_normale)

Puis il y a une petite escalade. La première marche, c'est de donner un p'tit coup de main pour un projet collectif. La seconde, c'est de se faire élire au Conseil d'administration. La troisième, c'est d'être président.

Alors, un petit quiz

Êtes-vous contents ...

- De circuler sur une route 4-saisons ?
- De vous débarrasser de vos déchets pas trop loin ?
- D'être protégé par une barrière opérationnelle ?
- De pouvoir mettre votre ponton, votre quai à l'eau ?
- De recevoir l'information pluriannuelle sur la qualité de l'eau ainsi que les résultats récents d'analyses ?
- De constater que le budget annuel est équilibré ?
- De consulter le bilan annuel des interventions/actions de vos administrateurs ?
- D'être renseigné par le Bulletin ?
- De pouvoir interpellier vos administrateurs sur des sujets qui vous préoccupent ?
- De parcourir nos sentiers, aux alentours ?
- De la paix, de la tranquillité et du panorama du lac ?
- D'assister au rassemblement annuel, à la Fête du lac ?

Il est probable, sinon quasi-certain que vous avez répondu « oui » à la plupart ces options. Si vous être en mesure de répondre « oui » c'est parce tout le travail nécessaire à cette jouissance des lieux repose sur vos sept administrateurs et quelques autres vaillants bénévoles.

Soit, notre Association n'est pas une municipalité mais elle a charge, bon an mal an, de la gérance d'un district autonome à multiples composantes.

Vous en voulez plus, avec raison

C'est vraiment rare qu'on fasse une indigestion de bien-être. Vous en voulez plus. Alors voici ce que vos courriels suggèrent comme dégustations additionnelles :

- Assurer un meilleur service et une meilleure gestion des matières résiduelles, dont les « monstres ».
- Examiner la pertinence d'actualiser nos règlements généraux.
- Positionner la protection de l'environnement comme l'essentiel de notre action, notre *core business* comme on dit à Paris: favoriser une intervention concertée et proactive en environnement, de meilleures pratiques.
- Mettre à profit l'expertise des membres pour assurer le succès de certains projets.
- Faire en sorte que notre Facebook, la plateforme d'échanges interactifs de la communauté, alimente et enrichisse le processus décisionnel du Conseil d'administration.
- Se doter d'outils de *monitoring*, de suivi de l'évolution des propriétés.
- Voir à une meilleure observance de nos règlements.
- Mieux informer et accueillir les nouveaux arrivants.
- Diversifier le type de rencontres entre riverains.
- Aménager des lieux communs de rencontre.

- Préserver la sécurité des biens et des personnes.
- S'assurer de la pérennité et de la transmission des données et connaissances corporatives de notre Association.
- Développer de nouveaux circuits de marche.

Un de nos concitoyens nous a écrit : « nous constatons de notre salon que de nombreux efforts sont déployés afin de sensibiliser les résidents sur différents aspects qui semblent être prioritaires. Alors pourquoi ne pas mettre ces priorités en place et les confirmer à tous sous forme d'une liste de projets ? ». Bonne idée, on dressera cette liste à temps pour la réunion annuelle de l'Association, on vous la soumettra pour discussion et on la publiera sur le site Internet.

Toutes les nouvelles actions/interventions à concrétiser pour répondre à ces attentes requièrent temps et énergie. Les administrateurs ne pourront seuls y parvenir.

On fera bientôt appel à vous pour occuper des postes d'administrateur. Vous savez que la réunion annuelle de l'Assemblée générale de notre Association s'en vient.

On sollicitera aussi votre participation à ces actions, dont certaines prioritaires, qui demandent autant du muscle pour les travaux manuels que du ciboulot pour certains travaux stratégiques, administratifs.

Tout ça en ayant en tête la *règle des 3F de l'entrepreneur*. Certaines de ces opérations exigeront un certain *Foin* mais le *Fun* doit toujours être présent et surtout, la *Foi*. Non, non, il ne s'agit pas d'entrer dans les Ordres mais de conserver la ferme conviction que notre engagement peut contribuer à notre mieux-être.

Vous verrez, on n'en sort pas trop amochés.... Contents, même !

Alors aussi bien commencer tout de suite

Denis Larouche, responsable du développement et de l'entretien estival des sentiers a besoin de muscles, justement, pour combattre l'envahissement végétal des dits sentiers.

Offrez-lui vos services via sentiers@lacclair.org.

N'oubliez pas l'anti-moustique.

Vos administrateurs

www.lacclair.org

Petit post-scriptum

En ce qui a trait aux **sentiers dans les aires protégées Provancher**, on vous rappelle qu'il n'est pas permis d'y tracer des sentiers sans leur approbation.

Nous avons présenté une demande à la Société Provancher pour la réalisation d'un premier sentier pédestre. Or la Société vise terminer son plan de conservation en mars 2022. Cette étape est préalable à l'autorisation de tracer ce premier sentier. Alors, d'ici là on attend.